Image not found or type unknown

Caution solidaire par un club de foot ?

Par **Gwen D**, le **12/02/2017** à **18:35**

Bonjour,

Je viens de proposer à la location mon appartement pour la première fois.
Le candidat que j'ai retenu pour l'instant me propose comme caution le club de foot qui l'emploie en tant qu'entraineur. Ce club est assez riche à ce qu'il me dit et a le statut d'association. Apparemment le club se porte déjà caution pour son logement actuel.
Cela ne me semble pas très conventionnel... Que puis-je demander comme documents pour vérifier les garanties qu'il me propose ? Ce club ne doit-il pas officialiser cette décision pour qu'elle soit valable devant un juge à l'avenir en cas de problème : vote d'un conseil d'administration ou quelque chose dans ce genre ?

Par avance merci pour vos conseils.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés